

ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIETES A LA MAITRISE DE L'ENERGIE

DESCRIPTIF

L'ALEC SQY propose, au sein de ses collectivités partenaires, d'accompagner les copropriétés dans leurs démarches de maîtrise de l'énergie et de rénovation thermique. Cet accompagnement sur le long terme vise plusieurs objectifs :

- L'appropriation par la copropriété de sa gestion énergétique et la maîtrise des enjeux liés à son patrimoine,
- Améliorer le confort et la résilience des occupants,

Une charte engage la copropriété dans le dispositif d'accompagnement, par étapes :

- Réalisation d'un état des lieux et bilan énergétique simplifié
- Accompagnement de la démarche d'audit énergétique éventuel (obligatoire ou non)
- Définition d'un programme d'action
- Suivis des travaux et post-travaux

Informations : <http://energie-sqy.com/professionnels/coproprietes.html>

RÉSULTATS ATTENDUS / OBTENUS

- Réduction des consommations énergétiques et des factures d'énergie
- Amélioration du confort
- Augmentation de la valeur patrimoniale du bâtiment
- Amélioration de la résilience énergétique des habitants

PARTENAIRES DU PROJET

Cette mission est complémentaire de l'Espace Info→Energie et portée par les collectivités partenaires : ADEME, Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Ville de Maurepas.



CONTACT



Sébastien Mellé - chargé de mission Énergie Climat
copropriété@energie-sqy.com
01 34 52 26 34